

## **SIGNATURE DE LA CONVENTION PRECISANT LES MODALITES DE DEPOT DES ARCHIVES DE DAHER-SOCATA AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

### **Discours de Michel Pélieu, président du Conseil Général**

Monsieur Stéphane Mayer,  
Président-Directeur général de Daher-SOCATA

Monsieur Daniel Bacou,  
Président de l'Association des amis du patrimoine historique Morane-Saulnier et SOCATA

Monsieur François Giustiniani,  
Directeur des Archives Départementales du Conseil Général

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la signature de la convention précisant les modalités de dépôt des archives de Daher-Socata aux archives départementales du Conseil Général.

Au-delà, de cette signature, je voudrai souligner la confiance du Président-Directeur général de Daher-SOCATA et du Président de l'Association des amis du patrimoine historique Morane-Saulnier et SOCATA pour nous confier un patrimoine vivant qui illustre tout à la fois l'histoire et l'avenir de l'industrie aéronautique des Hautes-Pyrénées.

C'est à Louey dans les Hautes-Pyrénées que se situe la plus ancienne société d'aéronautique encore en activité au monde, ce que beaucoup de gens ignorent !

L'entreprise SOCATA est l'héritière de la grande tradition de construction aéronautique créée avec l'ouverture par Robert Morane et Raymond Saulnier en 1911 des usines de Puteaux, en région parisienne. Cette entreprise installée sur le site de Louey depuis 1941 est à l'origine de nombreuses premières de l'histoire de l'aviation avec une vocation particulière pour la formation des pilotes français et le développement d'avions nouveaux. Elle fait partie du patrimoine industriel vivant des Hautes-Pyrénées et les belles pièces exposées ici renvoient aux belles aventures de l'aéronautique française dont nous pouvons être fiers. Qui n'a jamais rêvé de voler et de conquérir le ciel ?

Ce dépôt a pour but d'assurer une préservation optimale des archives et leur communication aisée au public. Et je voudrai souligner notre mission de service public de collecte des archives publiques et des archives de familles, d'entreprises ou d'associations qui sont confiées aux Archives départementales.

Le Conseil Général mobilise 28 personnes pour remplir cette mission de service public et je veux saluer le travail de toute cette équipe et du Conservateur en chef du patrimoine et Directeur des Archives départementales François Giustiniani.

L'intérêt historique des archives privées dépasse en effet souvent le simple cadre de leurs propriétaires. En l'occurrence, les archives de Morane-Saulnier vont apporter des informations sur l'histoire de l'aviation, mais aussi sur l'histoire industrielle des Hautes-Pyrénées, sur celle des ouvriers de l'aéronautique. Tout comme celles de la fonderie Fabre de Maubourguet en apporteront sur les objets quotidiens (les plaques de cheminée, les poêles) ou sur les pièces de machines que cette usine a façonné pour toutes les industries du Sud-Ouest...

C'est pourquoi, ce patrimoine mérite d'être préservé, identifié et porté à la connaissance du plus grand nombre.